

Séance du Vendredi 20/08/2015



Convocqué le 08/08/2015, le conseil s'est réuni le 20/08 à 18 h 00.
T. Nonnotte assure le secrétariat.

Absent : Jérôme Petitjean

→ Modification des statuts de la Cagb = 15/16

A l'unanimité le conseil approuve la modification des statuts de la Cagb telle que proposée par délibération du 17/06/2015.

→ Projet de schéma de mutualisation Cagb = 15/17

Le conseil eût un avis favorable à la proposition de schéma de mutualisation présentée par la Cagb.

→ Frais de scolarité - Marchaux 2014/15 = 15/18.

Sur proposition du maire, le conseil fixe le montant de location par place de taxi pour 2015 à 50 euros.

→ Décision modificative 4^o 1 = 15/19

Pour équilibrer les comptes suite à une vérification URSSAF portant sur l'année 2013, il convient de créditer =

- compte 6531 de 245 €

- et compte 6534 de 1117 €

Décision approuvée à l'unanimité.

→ Location - places Taxi 2015 = 15/20

Le conseil délibère favorablement pour participer aux frais de scolarité 2014/2015 des enfants de Braillans à l'école de Marchaux à hauteur de =

- maternelle = 1221,59 €

- primaire = 392,61 €

Autres sujets abordés et divers =

- Eclairage public

- Liaison Jardins de Chailluz / village

- Souvenir français

- Sécurité Routière RD 486

- débit réseau internet

La séance est levée à 20 h 00

Le Maire,



Secrétaire,

Le conseil.